

JUIN 1996



# INFORMATIONS VERNIER

## LES COMPTES 1995

Voici la synthèse du compte rendu administratif et financier de l'exercice 1995 de la commune. Pour la troisième année consécutive, Vernier boucle avec un excédent de charges.

Ce dernier se monte à Fr. 2 372 386.—.

Le chômage persistant et la stagnation des revenus des Verniolans ont pour conséquence

un rendement catastrophique du centime additionnel des personnes physiques. L'administration communale espérait encaisser 3,8 millions de francs de plus.

Néanmoins, les charges de l'administration ont été bien maîtrisées. Aucune augmentation d'impôts n'est prévue.



Dès 1998, le futur siège du TCS devrait rapporter Fr. 350 000.— minimum de rentrées fiscales

(Christian Murat)



# SOMMAIRE

## Le thème

### **3 Les comptes 1995**

Pour la troisième année consécutive, Vernier boucle avec un excédent de charges. Ce dernier se monte à Fr. 2 372 386.-.

Néanmoins, les charges de l'administration ont été bien maîtrisées. Aucune augmentation d'impôts n'est prévue.

## Nouvelles communales

- 5 Conseil municipal du 21 mai
- 12 Billets du Maire et du Président du Conseil municipal
- 13 Dans les bibliothèques de la commune...  
Taxe professionnelle communale
- 15 Petites annonces
- 16 Service des sports

- 18 Du changement à la Compagnie des sapeurs pompiers
- 19 Parlement des Jeunes : le rallye a été un succès
- 22 Prix Littéraire 1997

## Infos-quartier

- 19 AICE : Comité 1996-1997
- 21 AIVV : C'était paraît-il un certain Barberi...

## *Renseignements utiles*

### Administration municipale

#### **Mairie de Vernier**

Rue du Village 9, tél. 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30  
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

#### **Pompes funèbres**, tél. 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 1, tél. 306 06 76

#### Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV)  
Via Monnet 3, tél. 306 07 67

#### **Levée des ordures :**

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

#### Locaux de vote

**Vernier I** (Vernier-Village)  
Ecole primaire de Vernier-Place

**Vernier II** (Châtelaine-Balexert)  
Ecole primaire de Châtelaine  
av. de Châtelaine 84

**Vernier III** (Aïre-Le Lignon)  
Ecole primaire d'Aïre  
Ch. du Grand-Champ 11

**Vernier IV** (Les Avanchets)  
Ecole d'Avanchet-Jura  
Rue du Grand-Bay 13

### Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96  
Route du Bois-des-Frères 30

#### Service du feu, tél. 118

#### Gendarmerie genevoise, tél. 117

#### **Poste de Châtelaine**, tél. 796 25 11

#### Police municipale

#### **Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

#### **Poste de Vernier**

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

#### **Poste des Avanchets**

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

#### **Poste du Lignon**

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Médecins

#### **Urgence AMG**, tél. 320 25 11

#### **SOS Médecins**, tél. 348 49 50

#### Hôpitaux

#### **Hôpital cantonal**, tél. 372 33 11

#### **Hôpital de la Tour**, tél. 780 01 13

#### Centre antipoisons

#### **Appel urgent**, tél. 01/251 51 51

#### Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h,  
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,  
sous-sol de l'école des Ranches

### Services sociaux

#### **Service social communal**

Rue du Village 1, tél. 306 06 20

#### **Permanence chômage**

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

#### **Centre social des Avanchets**

Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

#### **Centre social de Châtelaine**

Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

#### **Centre social du Lignon**

Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

#### **Service d'aide à domicile A.G.A.D.**

Tél. 979 06 06

#### **Service d'aide et de soins**

**communautaires**, tél. 979 06 06

#### **Repas à domicile**, tél. 827 85 00

#### **SOS enfants**, tél. 312 11 12

#### Conseils juridiques (sur rendez-vous)

#### **Mairie de Vernier**, tél. 306 06 06

Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

#### **Centre social du Lignon**,

Tél. 796 63 11 **et Centre social de**

**Châtelaine** Tél. 979 06 06

Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

### **Edité par l'Administration municipale**

Thème (*pages bleues*)  
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)  
Robert BORGIS

PAO - production et publicité  
Mlle Malory MEX

Correction : Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520  
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,  
sur papier offset extra-blanc mat,  
sans chlore.

Prochain numéro :

**Centre socio-culturel du Lignon**

**parution 12 juillet**

délai rédactionnel 21 juin

Journal tiré à **14'500** exemplaires



Le budget de fonctionnement pour l'année 1995 voté par le Conseil municipal était équilibré et présentait, tant aux charges qu'aux revenus, un montant de Fr. 51 993 530.-.

Au 31 décembre 1995, les comptes font apparaître un excédent de charges de Fr. 2 372 386.-, les revenus s'élevant à Fr. 49 677 104.- contre Fr. 52 049 490.- aux charges. Quant aux investissements, le budget voté était de Fr. 8 670 000.-, finalement une somme de Fr. 4 409 886.- a été réellement dépensée.

Voici, dicastère par dicastère, comment cet argent a été distillé.

### DICASTERE DU CONSEILLER ADMINISTRATIF CHRISTOPHE ISELI

#### ADMINISTRATION GENERALE

#### Autorités

Le 1er juin 1995, le Conseil administratif a désigné comme maire Gabrielle FALQUET pour succéder à André CHILLIER, lequel ne s'est pas représenté aux élections.

Marc-Henri BRELAZ a été désigné pour succéder à Mme FALQUET au 1er juin 1996.

Quant au Conseil municipal. Il a été présidé par Bernard BUNTSCHU, qui succédait ainsi à Jacques-Eric RICHARD.

#### FINANCES

La commune a conclu un emprunt de Fr. 6 000 000.- auprès de la CAP au taux de 5,2% qui a servi à rembourser trois emprunts arrivant à échéance :

- CCS 1983, pour un montant de Fr. 1 000 000.-.
- CCS 1985, pour un montant de Fr. 3 000 000.-.
- AVS 1973, pour un montant de Fr. 500 000.-.

Le solde de cet emprunt a été destiné au financement de nos investisse-

### Valeur du centime additionnel par habitant

Années	Valeur du centime par habitant
1985	15,72
1986	16,25
1987	17,17
1988	16,27
1989	17,11
1990	18,99
1991	20,79
1992	21,07
1993	21,91
1994	21,43
1995	20,66

ments nets. Part ailleurs, l'emprunt BCG 1965 arrivé à échéance en 1995, a été amorti par les annuités payées durant les années écoulées.

Toutes ces opérations, ainsi que l'amortissement financier de nos autres emprunts, nous ont permis de diminuer notre dette de Fr. 222 686,30. En matière de centimes additionnels, relevons une diminution de 2,1% de la perception nette. La moins-value de la production des centimes additionnels par rapport au budget est de Fr. 2 214 113.,50 qui se ventilent pour les personnes physiques à moins Fr. 3 829 306.-, et pour les personnes morales à plus Fr. 1 615 192.-.

#### ROUTES

Outre le nettoyage et le balayage des routes et des trottoirs, l'équipe des cantonniers se charge d'exécuter le marquage des chaussées.

Elle a aussi exécuté divers travaux d'entretien :

- diverses retouches à la route de Vernier, rue du Village, chemin de

Crotte-au-Loup, aux avenues du Lignon et d'Aïre;

- réfection d'un trottoir et de l'éclairage public au chemin Nicolas-Bogueret;
- remise en état et pose d'un enrobé bitumineux sur le cheminement piétonnier allant de l'école d'Aïre au chemin du Renard.

Il est effarant de constater le nombre d'actes de vandalisme, dans les préaux entre autres. Globalement, les coûts de réparations s'élevaient à Fr. 35 000.-.

Par ailleurs la commune a récupéré 599 tonnes de vieux papiers (567 en 1994) et 355 tonnes de verre (375 en 1994).

### DICASTERE DU CONSEILLER ADMINISTRATIF MARC-HENRI BRELAZ

#### ETAT CIVIL ET CIMETIERES

#### Naissances

Seules 2 naissances ont été inscrites en 1995 (2 filles).

Cinq reconnaissances en paternité ont été enregistrées.

#### Mariages

Légèrement moins de mariages : 231 au lieu de 235 les deux années précédentes.

Parmi ceux-ci, 77 concernaient des mariages entre ressortissants suisses, 100 étaient des mariages mixtes et 54 des mariages entre ressortissants étrangers (principalement portugais, français, espagnols et italiens). Seize autorisations de mariage ont également été délivrées pour des cérémonies célébrées ailleurs en Suisse.

En 1995, quinze demandes (17 en 1994) ont été enregistrées pour la reprise du nom de célibataire par une femme divorcée.

#### Décès

Quarante-cinq décès ont été enregistrés, dont 26 du sexe féminin et 19 du sexe masculin.



### Cimetières

Quarante-quatre inhumations sont intervenues, soit 22 au nouveau cimetière de Vernier et 22 à celui d'Aire.

### SECURITE

#### Police municipale

1203 cartes d'identité ont été vendues (931 à des adultes et 272 à des enfants), ce qui a rapporté Fr. 18 819.-.

Quatre-vingts objets trouvés ont pu être restitués à leur propriétaire.

4346 amendes ont été établies (-7,3%). Le produit des amendes a rapporté Fr. 114 274.-. 172 plaintes ont été enregistrées.

Les agents municipaux ont effectué 14 315 heures de surveillance, dont près de 1600 autour des écoles. Ils ont également effectué 384 heures de tournées nocturnes. 894 médailles de chiens ont été vendues rapportant la somme de Fr. 38 889.-.

#### Protection civile

Fin 1995, l'effectif du fichier de l'OPC était de 1058 personnes. En novembre, 111 personnes ont été convoquées. Cela a permis d'incorporer 75 personnes.

Durant l'année, il a été organisé divers rapports EM et cours pour un total de 294 jours de service.

Les locaux de la PC ont été loués 1112 nuitées pour un montant de Fr. 7574.-. Le cantonnement STPA, mis aussi à disposition, a enregistré 855 nuitées pour un montant de Fr. 5913,10.

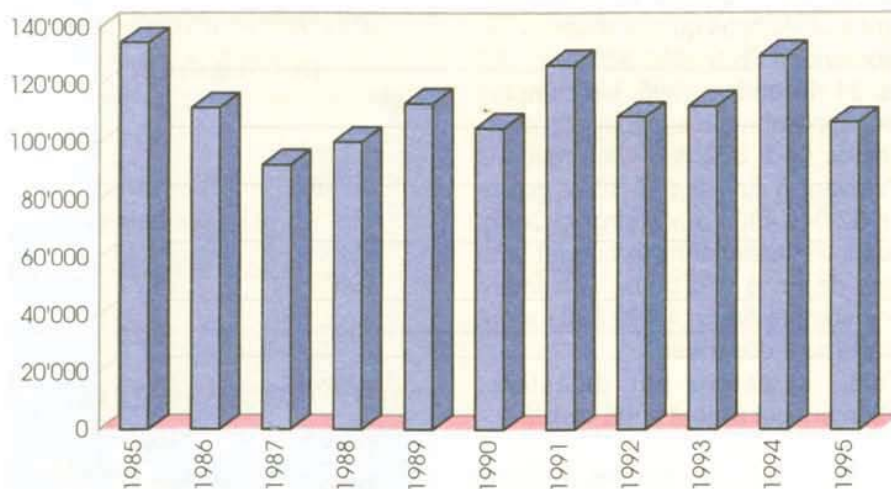
### SPORTS

#### Piscines

Pour la piscine du Lignon, la saison a débuté le 13 mai et s'est achevée le 10 septembre. Malgré les conditions météorologiques peu favorables, 106 719 entrées ont été enregistrées (130 041 en 1994). Les horaires et les tarifs sont restés inchangés.

Le 20e Swiss Open de natation synchronisée s'est déroulé du 4 au 9 juillet au Lignon permettant à un grand

### Entrées à la piscine du Lignon de 1985 à 1995



nombre de personnes de découvrir ce sport.

Les travaux relatifs au bassin couvert ont commencé durant l'automne 1995. Les employés du Service des sports ont activement participé à la préparation du chantier en effectuant, entre autres, la dépose de 1750 m<sup>2</sup> de pavés qui seront réutilisés lors du nouvel aménagement extérieur.

Quant aux bassins d'Avanchet-Jura et des Ranches, ils restent très sollicités. Leur taux d'occupation se maintient à environ 97% par rapport au total des heures d'ouverture.

#### Tennis

Après un essai concluant d'ouverture

pendant la période hivernale 1994, les tennis d'Aire sont restés ouverts tous les jours du 3 janvier au 22 décembre 1995. Le nombre de locations des courts de tennis d'élève à 7633 contre 7809 en 1994. Il faut cependant tenir compte du fait qu'un court de tennis a été transformé en quatre courts de badminton. Il en a coûté Fr. 44 730.- pour le changement de revêtement.

#### Ecoles de sports

Le nombre total de participants à l'école de natation était de 711 (663 en 1994), celui pour l'école de plongée s'élève à 44 pour les baptêmes et à 49 pour les cours. L'école de tennis





organisée les mercredis à Aïre a enregistré 99 inscriptions (100 en 1994). Dix-huit enfants ont pris part aux cours de badminton.

Quant à l'école de ski, elle a permis à 98 enfants de bénéficier de cours.

### PARCS

Les efforts du service ont été récompensés par le premier prix catégorie villes, du concours intercommunal organisé par la Société Genevoise d'Horticulture.

Le service «fleurs» assure la confection d'arrangements floraux pour de nombreuses manifestations.

Ont été réalisées en 1995 : 429 décorations de tables et buffets, 29 paniers fleuris et 76 confections diverses, 109 bouquets de fleurs, 211 terrines et 69 plantes en pots, 7 confections mortuaires et 69 arrangements pour la salle des mariages.

### Ateliers

L'atelier de menuiserie a remis à neuf un important lot de chaises des écoles d'Aïre, du Lignon et des restaurants scolaires de Châtelaine.

L'atelier de serrurerie a réalisé de nouveaux escaliers pour notre remorque des WC mobiles, de nouveaux portails à la place de Châtelaine et une gloriette qui sera fleurie et qui verra sa place à l'exposition des floralies en automne 1996 dans le cadre de la Foire de Genève.

Quant à l'atelier de peinture, il a confectionné de nombreux panneaux de signalisation et d'information.

### TRANSPORTS PUBLICS

480 247 passagers (459 858 en 1994) ont été transportés par les TPV. Ce sont ainsi plus de 3,8 millions de passagers qui ont utilisé les TPV de

puis leur création en mars 1979.

Dès le 29 mai, la ligne 52 a été prolongée sur la gare Zimeysa et ceci à raison de 11 courses journalières. Cette prestation supplémentaire «hors commune» sera facturée à nos mandants, les TPG.

### DICASTERE DE LA CONSEILLERE ADMINISTRATIVE GABRIELLE FALQUET

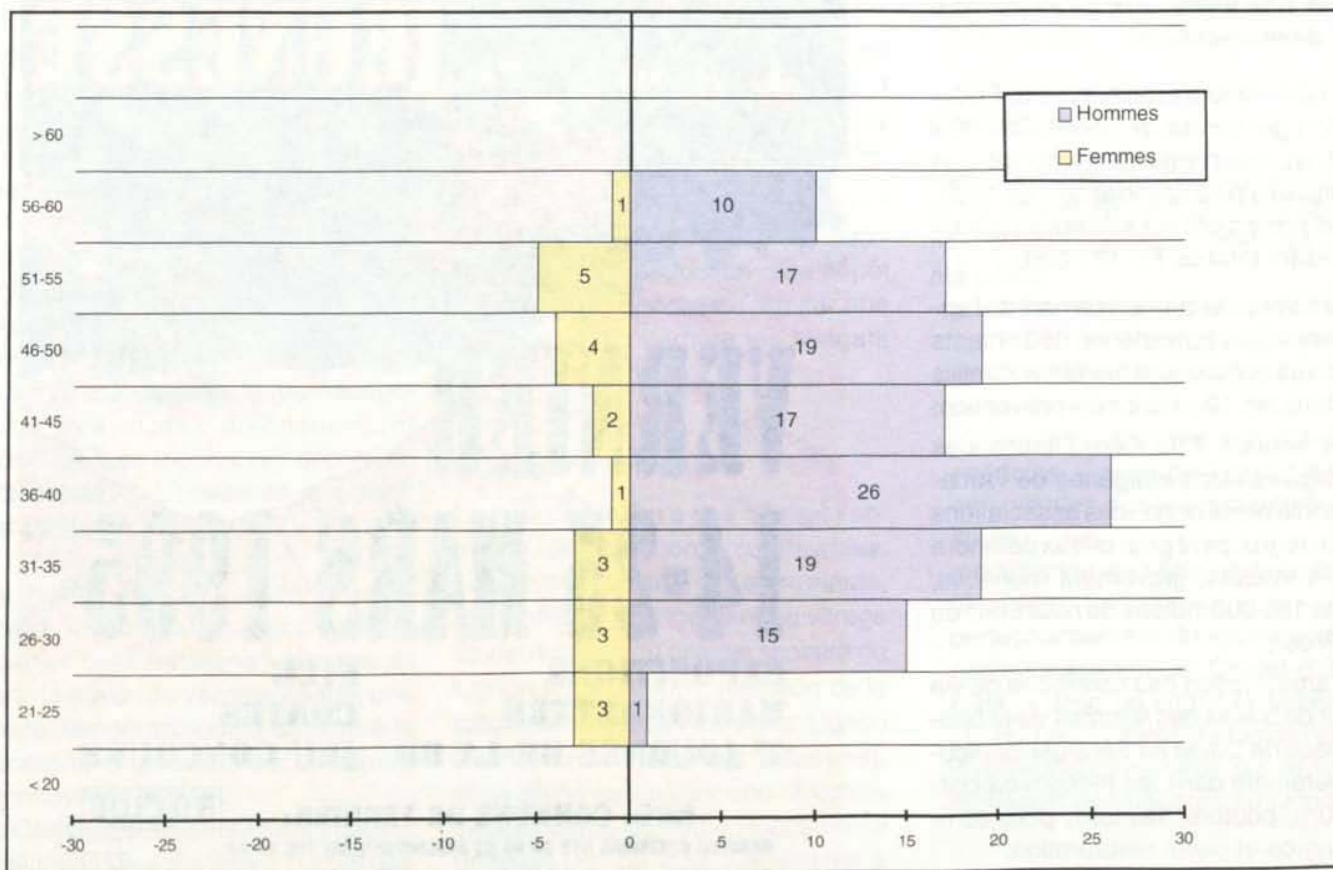
#### SERVICE SOCIAL

#### L'allocation mensuelle

Dans le cadre de la Commission sociale municipale, il a été procédé à une relecture de règlement d'application. Ce travail de réflexion s'imposait devant le gonflement du poste des allocations mensuelles.

Au 31 décembre 1995, le nombre total des dossiers concernant une

### Pyramide des âges des fonctionnaires communaux





allocation mensuelle était de 188 (167 à fin 1994). Pendant l'année écoulée, 53 dossiers ont été bouclés alors que 67 nouveaux étaient ouverts et que 7 restaient en suspens. La différence la plus impressionnante porte sur le nombre d'enfants concernés par ces allocations : 373 (313 en 1994).

### L'aide ponctuelle

Dans des cas bien précis, le service social prend à sa charge les factures des restaurants scolaires.  
Coût : Fr. 18 557,30.-.

### Permanence chômage

La permanence chômage est composée d'une responsable (du Service social communal), d'un membre de l'Association de défense des chômeurs et d'un contre-prestataire du Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS).

La permanence dispose depuis septembre 1995 d'une deuxième demi-journée consacrée essentiellement à un cours d'informatique s'étalant sur dix séances. Un groupe de onze personnes s'est inscrit au premier cours.

### Aide financière aux pays en voie de développement

La commune travaille avec la Fédération genevoise de coopération qui est un organisme rassemblant une cinquantaine d'associations. En 1995, trois projets ont été soutenus pour un montant total de Fr. 170 000.- :

- le Centre de développement de l'enfant à San Salvador où 650 enfants d'âge préscolaire ont été accueillis dans les 12 centres de prévention;
- le soutien à la Coordination des organisations indigènes de l'Amazonie brésilienne : ces associations se regroupent pour mieux défendre les intérêts, gravement menacés, de 160 000 indiens de neuf états du Brésil;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes de la banlieue de Dakar au Sénégal, particulièrement dans les métiers de coiffure, couture, teinture, petit commerce et petite restauration.

## CULTURE

### Bibliothèques

Une importante diminution du prêt est constatée pour l'ensemble des bibliothèques. Ce phénomène peut s'expliquer par le grand nombre de lecteurs ayant quitté les Avanchets et Châtelaine suite à des hausses massives de loyer.

Le nombre de prêts aux Avanchets est de 23 674 (29 392 en 1994), il est de 17 431 à Châtelaine (21 624), de 22 061 à Vernier (23 235) et de 7953 avec le bibliobus du Lignon (8936). 135 volumes (370 en 1994) ont été réparés par l'équipe des bibliothèques, ce qui représente une économie d'environ Fr. 4100.-.

Près de six groupes issus du parascolaire ont fréquenté régulièrement

les bibliothèques, tous les quinze jours, de janvier à juin. Les bibliothécaires choisissent et lisent des histoires ou des contes aux enfants ou effectuent une sélection d'histoires à l'intention des accompagnatrices.

### Activités culturelles

L'année commença par deux concerts de l'Orchestre de Chambre de Genève en février à la Maison Chauvet-Lullin et se termina avec du gospel à l'Eglise St-Pie X en décembre avec "The Sue Conway Victory Singers" devant 1650 spectateurs. Entre-deux, s'est déroulée la deuxième édition du Festival Jeunesse en mars dans divers lieux de la commune sur le thème «Derrière la dune, l'aventure!». Ou encore la tenue en août

**DERRIERE LA DUNE,  
L'AVENTURE!**

**FESTIVAL  
JEUNESSE**

**VERNIER  
14-25 MARS 1995**

**EXPOSITIONS  
MARIONNETTES  
7<sup>e</sup> JOURNEE DE LA BD**

**FILM  
CONTES  
JEU-CONCOURS**

**ORG. COMMUNE DE VERNIER:**  
SERVICE CULTUREL 306 06 86 ET BIBLIOTHEQUES 796 80 06

**B.D. CLUB**  
GENEVE



d'un spectacle de danse au Lignon dans le cadre du Festival de la Bâtie.

### Manifestations culturelles

Le Mérite verniolan n'a pas été attribué pour l'année 1994.

Une manifestation s'est tenue le 14 juin à la mairie afin d'accueillir les personnes ayant acquis la nationalité suisse et verniolane. Ce sont 23 personnes, dont 5 familles, qui furent reçues par les autorités.

La commémoration de la Fête nationale se déroula à Vernier-Village avec une animation de la Fanfare municipale de Vernier, suivie d'un bal conduit par le duo Copacabana.

Cinquante jeunes ont répondu à l'invitation des autorités afin de célébrer les Promotions civiques.

Lors d'une soirée raclette, les jeunes reçurent notamment un abonnement à la piscine du Lignon.

Un couple a fêté ses noces de diamant (60 ans de mariage) et trois couples ont fêté leurs noces d'or (50 ans) en 1995. Ils ont été conviés par les autorités à un repas au restaurant.

## ARCHITECTURE

### Réalisations

Les élus ont voté le 11 avril 1995 un crédit de construction de Fr. 11 800 000 afin de réaliser une halle fermée au centre sportif du Lignon abritant un bassin de 25 mètres, une pataugeoire, un restaurant ouvert à tout public et le réaménagement des locaux antérieurement existants. Les travaux ont débuté en octobre 1995. L'ouverture du bassin est prévue pour mai 1997.

Du fait de la construction de nouveaux immeubles locatifs dans le quartier de Châtelaine/Libellules et dans la région de Vernier-Village, une étude démographique a démontré la nécessité impérieuse de construire de nouvelles classes.

Le Conseil administratif a opté pour la réalisation de 4 classes à l'école des



*La cabane aux lapins du jardin Robinson de Balxert*

Libellules et de 6 classes à l'école de Vernier-Place.

Vu l'urgence de ces extensions qui devront être opérationnelles à la rentrée de septembre 1996, une réalisation en béton préfabriqué a été choisie. Les crédits ont été votés le 10 octobre 1995.

### Projets

L'étude sur le projet de centre culturel et de centre social du Lignon a été retardée par des problèmes d'échange de terrain avec les voisins.

Le Conseil municipal a voté le 11 avril 1995 un crédit d'étude de 166 000.- destiné à la construction d'un dépôt centralisé du Service du feu sur une parcelle située derrière les hangars de la voirie.

### Bâtiments

Le budget 1995 n'a pas négligé l'entretien des bâtiments communaux. Les travaux suivants ont, entre autres, été réalisés : changement du vitrage de deux allées du groupe scolaire du Lignon (Fr. 40 000.-), réfection de la toiture de la maison du Vieux-Lignon (Fr. 45 000.- répartis sur deux ans), pose d'une toiture sur une structure indépendante du jardin Robinson de Balxert (Fr. 50 000.-) et remise à

neuf de la toiture du jardin d'enfants «Casse-Noisette», sis chemin de l'Etang 6 (Fr. 32 000.-).

### Location de salles communales

Dès le 1er janvier 1995, ce service a été séparé du Service culturel sur décision du Conseil administratif. Une employée s'occupe désormais de l'ensemble de la gestion des locations de salles.

### Energie

Dans le cadre de l'étude OGURE, qui a abouti au vote d'un crédit de Fr. 150 000.-, diverses mesures ont été prises :

- pose de détecteurs de présence sur les terrains d'entraînement du stade de Vernier,
- pose de «limitateurs» de débits d'eau dans diverses installations sportives,
- pose de vannes thermostatiques sur les radiateurs du stade d'Aire,
- modification de l'éclairage au tennis d'Aire,
- perfectionnement du système des capteurs solaires au Chalet d'En-Haut,
- pose de capteurs solaires (12 m<sup>2</sup>) pour l'alimentation de l'eau du bassin d'Avanchet et couverture du bassin non nageurs au Lignon.

S.G.



Le Président du Conseil municipal, Bernard Buntschu, informe l'assemblée du succès remporté par le rallye familial organisé par le Parlement des Jeunes. Ce ne sont pas moins de 28 équipes qui étaient inscrites.

Mme le Maire Gabrielle Falquet communique ce qui suit.

Suite à une proposition de l'actuelle commission du personnel et après consultation de l'ensemble des employés, le Conseil administratif a décidé, pour raison d'économie, de supprimer, pour cette année en tout cas, le traditionnel repas du personnel.

Dès le 1er septembre prochain, le matériel, les véhicules et la mise à disposition de main-d'oeuvre ne seront plus fournis gratuitement.

Un système de rabais sera mis en place pour les sociétés communales.

Devant le surcroît de fréquentation des restaurants scolaires du Lignon, le Conseil administratif a décidé d'ouvrir une antenne à l'école d'Aïre dès le 1er septembre prochain.

Ce nouveau lieu nécessite des investissements en matériel d'environ Fr. 15 000.-.

Le Conseil administratif a déjà pris quelques contacts pour revoir de manière plus harmonieuse l'élaboration du PLQ de Châtelaine, notamment les secteurs situés le long de l'av. de Châtelaine. Une acquisition de terrain dans ce secteur est à l'étude pour pouvoir y implanter les bâtiments scolaires qui font défaut.

Le Conseil administratif est en train d'étudier un projet de création d'une Fondation de la petite enfance de Vernier pour gérer les crèches existantes et réfléchir sur les solutions d'avenir. L'avantage de cette solution réside dans la centralisation des problèmes administratifs, une meilleure gestion des affaires de chaque institution et une uniformité dans l'organisation et le traitement des problèmes.

Après un bref discours du président sortant, les conseillers municipaux élisent un nouveau bureau. Myriam Martenet (E) est élue présidente à l'unanimité.

Sont ensuite nommés : premier vice-président Ernest Greiner (R), deuxième vice-président Christophe Dulex (PDC), secrétaire Pierre Ronget (L), vice-secrétaire Jacques-Eric Richard (S) et enfin membre Marie-Claire Dehesa Ammann (AdG).

Deuxième série d'élections avec la désignation des six membres de la Commission du mérite verniolan, soit Marie-Thérèse Anthenien (S), Eric Grandjean (R), Heidi Hunziker (PDC), Otto Caduff (E), Michel Monod (AdG) et Robert Engler-Brandt (L).

### Plan directeur

Un crédit complémentaire de près de 16 000 francs est accordé sans discussion pour achever l'extension de l'appartement du chalet «La Forêt», propriété de la commune, à Boveau.

Autre objet voté à l'unanimité : l'octroi d'un crédit de 300 000 francs destiné à financer la révision du plan directeur d'aménagement du territoire communal. Après avoir lancé un appel d'offres à quatre bureaux d'urbanistes spécialisés dans ce genre de travail, le Conseil administratif a décidé de confier cette étude au bureau Urba Plan, qui a déjà élaboré des plans directeurs à Lausanne, Prilly, Nyon, Pays de Gex, Payerne et Montreux.. A ce jour, la commune peut compter sur une subvention cantonale de 50 000 francs pour remplacer un document qui date d'environ vingt ans. Il s'agira à la fois d'une mise à jour et d'une définition de l'aménagement futur de la commune à court et moyen terme. Une des premières options de base retenues par le Conseil administratif est une croissance de la commune limitées, en ce sens qu'elle doit être lente et contrôlée.

Il n'est pas question de reconstruire un nouveau Lignon ou un nouvel Avanchet.

### Gestion des déchets verts

Détaillé dans le n° de février 1996 de Informations Vernier, le programme d'amélioration de la gestion des déchets verts a été accepté à l'unanimité. Un crédit de 200 000 francs est

voté à cette fin. Cette somme servira à sensibiliser et motiver la population à trier ses déchets ménagers.

En collaboration avec les régies, de nouveaux containers seront installés et certaines tournées seront réadaptées. Un certain nombre de composts de quartier pourraient voir le jour, de même qu'une aide sera fournie afin d'encourager le compostage individuel. Ces actions seront échelonnées sur trois ans.

Unanimité pour approuver les comptes 1995 de la Fondation communale Vernier-Signal, lesquels bouclent avec un bénéfice comptable d'environ 50 000 francs.

L'approbation des comptes 1995 de la FMCV a été par contre l'objet d'une vive discussion provoquée par la perte de l'exercice de l'ordre de 745 000 francs. La cause de celle-ci réside principalement dans les intérêts dus à la Coopérative financière des communes genevoises (Coficoge) quant aux sommes empruntées en 1992. Les groupes socialistes et écologistes préconisent le refus de ces comptes. Les autres groupes veulent au contraire soutenir la Fondation.

Par 17 voix (L, R, PDC, AdG) contre 13 (S et E), et une abstention (AdG), ces comptes sont finalement acceptés. C'est à l'unanimité que les élus acceptent les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires pour 1995 pour un montant total d'environ 2,3 millions de francs.

Précisons que ceux-ci sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus, par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges ainsi que par la fortune nette.

### Comptes acceptés

Les comptes de fonctionnement et des investissements 1995 sont aussi acceptés à l'unanimité. Ils se soldent par un déficit de Fr. 2 372 000, mais aucune augmentation d'impôt n'est prévue. Ce déficit est dû à des rentrées fiscales très largement inférieures aux prévisions transmises par le canton. Comme c'est la tradition, nous reviendrons en détail sur ces comptes lors du prochain «Informations Vernier».



Suit l'examen de cinq motions.

La première présentée par le groupe socialiste, invite les autorités à mandater une fiduciaire pour exécuter une contre-expertise des comptes de la FMCV, étudier la faisabilité d'un service immobilier communal et lancer éventuellement un appel d'offres à d'autre régies. Sa prise en considération est refusée par 18 voix (AdG, L, R, PDC) contre 13 (S et E).

Meilleur score pour la motion d'Olivier Jung (E) qui propose de récupérer «le montant des travaux engagés, sur terrain privé, par le vote de la délibération 7 A 95-10, auprès des propriétaires des parcelles concernées ou des bénéficiaires de droits de superficie». Cette dernière est acceptée à l'unanimité.

Même résultat, mais plus serré, pour une motion présentée par Olivier Jung et Jacques Dupré (S). Elle possède la même invite que la précédente, mais réclame également des sanctions.

Une fois amendée («mener une enquête sur cette affaire afin de dégager les responsabilités et sanctionner, si nécessaire, le ou les responsables des fautes qui ont été commises»), elle est acceptée par 19 voix (AdG, S, E) contre 11 (L et R) et 2 abstentions (L).

Troisième motion concernant des problèmes d'égout, les trois partis de l'Alternative (AdG, S et E) invitent le Conseil administratif à «entreprendre toutes les démarches en son pouvoir pour que toutes les constructions actuellement raccordées au collecteur unitaire hors d'usage qui chemine entre les citernes BP soient raccordées dans les meilleurs délais à un égout communal fonctionnel, aux frais des propriétaires». Cette dernière est acceptée à l'unanimité.

Suite à ce dernier vote, les élus acceptent unanimes un crédit de 330 000 francs, alors que la demande initiale était de 860 000 francs, desti-

nés à l'assainissement en séparatif de la route de Vernier.

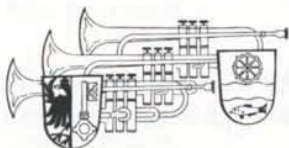
### Piscine du Lignon

L'ultime motion, présentée par Thierry Marquet (S) et Roger Froesch (R), charge le Conseil administratif «de faire bénéficier à tous les habitants de la commune qui produisent une attestation de domicile, d'un tarif préférentiel sur les entrées de la piscine du Lignon, dès 1997».

Elle est acceptée par 15 voix (R, S et 1 L) contre 9 (E, AdG) et 7 abstentions (L, PDC, 2 S).

Enfin, le Conseil municipal, en procédure de vote immédiat, donne un préavis favorable à la fois à la nomination du premier lieutenant André Dessuet au grade de capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers et à la nomination des caporaux Silvano Porta et Jean-Luc Dubey au grade de lieutenant.

S.G.



### Fanfare municipale de Vernier

#### Ecole de musique pour enfants et adultes

Nous vous proposons des cours de solfège et d'instruments donnés par des professeurs diplômés du Conservatoire.

Vos enfants pourront acquérir une solide formation musicale, tout en restant sur la commune de Vernier.

Les instruments enseignés dans notre école sont :

- les cuivres : trompette, trombone, baryton, basse...
- les bois : saxophone, flûte traversière
- les percussions : tambour, batterie...
- le piano.

Après une année de solfège, votre enfant pourra choisir l'instrument qui lui plaira. Dès la deuxième année, il suivra en parallèle le solfège et son cours d'instrument. Dès la quatrième année, ou avant selon ses progrès, il pourra jouer avec la Fanfare de Vernier.

#### Adresse des cours :

Rue du Village 22 à Vernier, pour le solfège et instruments.

Local de la fanfare «Les Tattes», pour les percussions.

#### Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de

M. Philippe BERTHOUD, Directeur de musique, tél. 793 18 53.

M. Georges BAECHLER, Président, tél. 341 12 73.

### SIGNE DE VIE

#### du nouveau au Lignon

La paroisse protestante d'Aire, qui partage maintenant le même toit que la paroisse protestante du Lignon, accueille dans ses locaux un organisme international et interécclésiastique, enregistré en Suisse, de relation d'aide.

Si vous avez des problèmes de solitude, dépression, de sexualité, de dépendances telles que : alcool, substances chimiques, tabac, trouble alimentaire, abus, etc., n'hésitez pas alors à appeler le 059.50.42.37.04 pour un entretien individuel le mardi de 14h30 à 18h.

Pour prendre simplement contact, vous informer sans engagement, alors venez à partir de 18h30 partager vos préoccupations en groupe à l'église protestante du Lignon au sous-sol. Chacun est cordialement bienvenu à SIGNE DE VIE.





## GP VTT «Serge Demierre»

### Vogue de Vernier 1996

Le succès rencontré, lors de cette course de vélos tous terrains (212 partants), le 4 mai dernier, nous a enchantés. Par ces quelques lignes, nous tenons à remercier vivement les personnes qui ont contribué à cette manifestation, c'est-à-dire la Commune de Vernier, la Police municipale, le Centre de voirie, le comité de la Vogue, les Sauveteurs auxiliaires, les Eclaireurs de Vernier, le Service des forêts, Messerli Technique d'information et tous les gens qui, dans l'ombre, ont participé à la mise sur pied de l'épreuve.

Immanquablement les sponsors ont été sollicités, merci à vous :

EgoKiefer Portes et Fenêtres, à Genève  
Robert Vuillaume SA menuiserie, à Châtelaine  
Mobilière Suisse assurances, ICC à Meyrin

Sans oublier nos annonceurs;

ACRV, à Vernier  
André Chambaz Peinture, à Vernier  
BCG, à Vernier  
Boulangerie Pâquier, à Vernier  
Ca Cartoon Vidéo, à Vernier  
Café de l'Etoile, à Vernier  
Canyon Cycles, à Bienne  
CIPRET, à Genève  
FEGPA, à Genève  
Imprimerie du Progrès, à Genève  
Irène Rolfo diététicienne, à Vernier  
Journal Le Sport, à Genève

L'arc-en-fleurs, à Vernier  
Loup Sport, à Montmagny NE  
Manpower, à Genève  
Mongoose Cycles, à Strengelbach LU  
OptimaSport Conseil, à Genève  
Pierre Panchaud Installateur gaz, à Vernier  
Pizzeria Au Vieux Vernier, à Vernier  
Polar Sport Tester, à Glatbrugg ZH  
Restaurant Au Cheval Blanc, à Vernier  
Teinturerie-Pressing Hoch, à Vernier  
UGD Sports, à Cernier NE  
Vélos Serge Demierre, à Vernier

Et merci à vous, les familles, enfants, coureuses, coureurs et habitants du Village, qui ont participé à cette fête populaire. Et il est fort possible que le GP «97» voie le jour, toujours au profit d'une association humanitaire, qui cette année était «S.O.S futures mères». Au revoir et probablement à l'année prochaine.

Le comité d'organisation

### CLUB HYGIENIQUE DE CHATELAINE

Société omnisports  
Ecole de Balexert - Av. du Pailly

#### Section Gym-adultes

Pour nos leçons du lundi et jeudi soir nous recherchons moniteur ou monitrice, et offrons Fr. 25.- par leçon d'une heure.

Renseignements et inscriptions auprès de  
Henri Sansonnens, av. E. Pictet 24, 1203 Genève.  
Tél. heures de repas : 344 02 57.

N.B. Les nouveaux membres sont les bienvenus et ce, dans une ambiance des plus cordiales.



### CLUB ATHLETIQUE DE VERNIER

**Nous sommes toujours à la recherche de moniteurs / monitrices pour nos divers cours de gymnastique.**

Renseignements et inscriptions auprès de  
François BONNAMOUR  
ch. des Coquelicots 15 - 1214 Vernier  
Tél. privé 341 31 49 - Tél. prof 341 11 21

Nous comptons sur votre aide pour découvrir de nouvelles têtes et de nouveaux membres.



## **La commune de Veyrier vous attend le 25 août 1996 pour le 43e Tournoi des campagnes de football**

### **Venez soutenir l'équipe de votre commune**

Lancé en 1953 par des fanas du ballon rond habitant Bardonnex, le Tournoi des campagnes de football a acquis aujourd'hui ses lettres de noblesse.

Chaque édition est l'occasion de rencontres amicales et sportives, mais aussi une grande fête pour les spectateurs et les familles entourant les terrains.

Après Choulex et Lancy (organisé aux Cherpines), le Tournoi se tiendra cette année au pied du Salève.

Le dimanche 25 août 1996, Veyrier sera le nombril du foot genevois et vous pouvez être de la fête ! Parmi les 24 équipes déjà inscrites, votre commune sera représentée.

Seul ou en famille, jeunes et moins jeunes, toqués de foot ou non, tout le monde peut suivre les matches, applaudir ou siffler : c'est la règle du jeu, pourvu que tout se fasse dans la bonne humeur.

Presque toutes les rencontres se dérouleront au Centre sportif du Grand-Donzel.

Quelques matches seulement auront lieu au stade de Veyrier-Village, une liaison est prévue entre ces deux lieux par navette.

Une équipe d'organiseurs travaille

d'ores et déjà d'arrache-pied pour que tout soit parfait.

Deux grandes tentes seront installées sur le site du centre sportif du Grand-Donzel où vous pourrez vous restaurer, déguster spécialités et vins genevois et où vos enfants pourront se défouler sur le carrousel ou autour des animations prévues spécialement pour eux.

Des vols en montgolfière seront aussi organisés pour petits et grands.

De 8h à 19h30, sur les terrains comme autour, la fête battra son plein : 10 000 billets de tombola seront vendus, 1000 repas seront servis et des milliers de spectateurs suivront plus de 50 matches, pendant que 120 bénévoles feront tout pour que l'événement reste dans les mémoires.

Nous voulons créer une atmosphère campagnarde, familiale et accueillante. Nous voulons que ce soit un jour de fête.

Pour le partager avec nous, nous attendons tous les fanas de ballon rond et les autres...

Que vous soyez «foot» ou non, notez la date et... à bientôt à Veyrier !

Le comité d'organisation

## **Paroisse protestante de Vernier**

### **Fête de paroisse des 28 et 29 septembre 1996**

#### **STANDS PATISSERIES**

A vos recettes !

Préparez-vous à nous confectionner vos spécialités pâtisseries.

La semaine du 26 août vous apportera le questionnaire où vous pourrez inscrire et vos spécialités et vos disponibilités horaires pour la tenue du stand.

D'ores et déjà merci et à bientôt.

Nathalie Genton Zeller

#### **TOMBOLA**

Nous sommes à la recherche de lots pour la tombola afin de garnir au mieux la palette gagnante.

Si vous êtes une société ou un particulier, tout lot neuf ou en bon état est le bienvenu.

Comme l'an passé, nous afficherons les noms de nos généreux donateurs sur le stand.

Merci d'appeler au 341 04 42 ou 341 18 36.

Gianni Monnet

### **On a besoin de vous !**

#### **LA FANFARE MUNICIPALE DE VERNIER**

recherche auprès de ses sympathisants, des bonnes volontés pour renforcer son équipe technique et d'intendance, qui prépare et installe le matériel instrumental lors des manifestations de la société.

Il n'est pas nécessaire d'être musicien pour être membre actif de la fanfare.

Nous vous attendons, vous êtes tous et toutes les bienvenus.

#### **Vous souhaitez nous aider ?**

C'est facile, un coup de fil au président  
Georges Beachler, tél. 341 12 73 / 341 31 78.

## **Paolo BOTTO**

médecin - dentiste

est heureux de vous informer de l'ouverture de son cabinet dentaire au

**28, rue du Village à Vernier  
(au-dessus de la Coop)**

**Tél. 341 21 77 Fax 341 20 44**

**sur rendez-vous**



## Billet du Maire



Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

1er juin 1996, une date qui comptera dans ma vie. En effet, c'est ce jour-là que j'accède à la fonction de Maire de Vernier, commune qui m'a accueilli il y a près de 20 ans. Pour rien au monde, je ne la dénigrerai car c'est elle qui a mes fa-

veurs, avec ses nombreuses spécificités et ses divers courants de population. A cet égard, il est indispensable d'avoir, avec les associations de quelque nature que ce soit, des contacts privilégiés et soutenus. Je mesure d'ailleurs toute la nécessité de pouvoir compter sur des interlocuteurs et des partenaires valables.

Depuis 1981, il y a donc 15 ans, Vernier n'a plus eu de maire d'un parti auquel je me flatte d'appartenir.

C'eût été certes plus agréable d'occuper cette charge il y a 10 ou 15 ans, car la situation précaire dans laquelle vivent nos concitoyens me laisse songeur.

Issu d'une famille modeste, je comprends d'autant plus les préoccupations et les difficultés que rencontrent chaque jour les citoyens de cette commune.

Je remarque aussi que ce n'est pas toujours dans les communes riches que sont implantées les habitations à loyer modéré. Mais j'aime cette cité, avec sa connotation de ville banlieusarde.

Avec les moyens dont nous disposons, je tenterai de conserver une qualité de vie digne de la spécificité des habitants de Vernier.

J'insiste également sur le fait que j'irai à la rencontre des nombreuses associations qui font pleinement partie de la vie communautaire et à qui je demande d'ores et déjà d'être des partenaires et non des adversaires.

Je sais que je pourrai compter sur la participation active de toutes les personnes qui ont compris que l'heure est à la solidarité et non plus au repli sur soi-même.

Pour ma part, et j'insiste bien, je reste à l'écoute de vos problèmes, de vos préoccupations et aspirations, tout en ne me situant pas du tout au-dessus de la mêlée mais à vos côtés. Je mettrai tout en oeuvre pour défendre les intérêts de chacun et de tous les quartiers qui composent notre commune.

Bien à vous

Marc-Henri BRELAZ  
Maire

## Billet du Président du CM



Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,  
Cher(e)s ami(e)s,

Aux mois de mai et juin, dans les deux plus grandes communes du canton (la Ville de Genève et Vernier), une femme écologiste prend la présidence du Conseil municipal.

Les femmes ont un rôle important à jouer dans la vie publique. Chaque pas dans le sens d'une plus grande reconnaissance des femmes en politique fera progresser l'intérêt de la population à la chose publique.

La politique communale est la base de l'action politique. Elle est importante pour la santé de la démocratie, car proche du citoyen.

Elle correspond à la philosophie des Verts qui veulent «penser globalement et agir localement».

Tout cela pour vous dire que le Conseil municipal est là pour vous. Nous devons gérer notre commune en collaboration avec vous.

A travers la crise actuelle (difficultés économiques, chômage, ...), nous devons construire une solidarité avec toute la population.

Je me suis engagée en politique pour défendre la qualité de vie des habitants de notre commune.

Durant mon année de présidence, je mettrai tout en oeuvre pour que le Conseil municipal soit encore plus proche de vous.

Je me réjouis de vous rencontrer lors des différentes manifestations ou simplement dans nos quartiers.

Myriam MARTENET

Présidente du Conseil municipal

### CIRCULATION

#### Chemin de la Greube

Par arrêté du 13 mai 1996, le Département de justice et police et des transports a modifié le chiffre 1 de son arrêté du 14 novembre 1974 décrétant le chemin de la Greube à Vernier à sens unique, en ce sens que :

**les cycles et cyclomoteurs sont autorisés à circuler en sens inverse.**

Un signal «sens unique avec circulation restreinte en sens inverse» indiquant cette disposition sera placé.



## Dans les bibliothèques de la commune

### Des nouveautés parmi tant d'autres...

William Boyd	Le destin de Nathalie X
Madeleine Chapsal	Le foulard bleu
Paolo Coelho	Le pèlerin de Compostelle
Umberto Eco	L'île du jour d'avant
Christian Jacq	La bataille de Kadesh (Ramsès : t. 3)
Jean d'Ormesson	Presque tout, sur presque rien
James Redfield	La prophétie des Andes
Salman Rushdie	Le dernier soupir du Maure
Shod Spassky	Double échec
Paul-Loup Sulitzer	Les maîtres de la vie
Bernard Werber	La Révolution des fourmis
Françoise Xenakis	Désolée, mais ça ne se fait pas



### et des livres pour l'été

#### Amour

Juliette Benzoni	L'opale de Sissi (le boîteux : t. 3)
Françoise Bourdin	Terre indigo
Christian Bravo	L'adieu à Tolède
Mary Higgins Clark	Ce que vivent les roses
William Wilkie Collins	La dame en blanc
Jilly Cooper	Polo
Christian Dedet	Ce violent désir d'Afrique
Michel Folco	Un loup est un loup
Daphné du Maurier	Mary Anne
Pierre Rey	Le rocher
Soraya	La princesse d'argile

#### Suspense

Robert Ludlum	L'illusion scorpio
John Sandford	La proie de l'ombre

Dans chacune des bibliothèques vous trouverez la liste complète des dernières acquisitions.

#### Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août horaire de l'été

**Avanchet** : Galerie marchande  
**lundi de 16h à 20h**

**Vernier** : Rue du Village 57  
**mardi de 16h à 20h**

**Châtelaine** : Av. de Châtelaine 83a (à côté de la Ludothèque)  
**jeudi de 16h à 20h**

## Commune de Vernier

### Taxe professionnelle communale

#### Mise à jour du rôle des contribuables

La Taxe professionnelle communale est régie par la loi sur les contributions publiques (articles 301 à 318 C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (articles 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la Taxe professionnelle communale les personnes physiques, **même non inscrites au registre du commerce**, exerçant sur le territoire de la Commune de Vernier une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la Commune de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons **sont également soumis à la Taxe professionnelle communale.**

Tous les contribuables assujettis à la Taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à :

#### MAIRIE DE VERNIER

Rue du Village 9  
1214 Vernier  
Tél. 306 06 06

Christophe ISELI,  
Conseiller administratif



022 304 01 00



**Sauvin Schmidt SA**

**VOTRE PARTENAIRE VOIRIE**

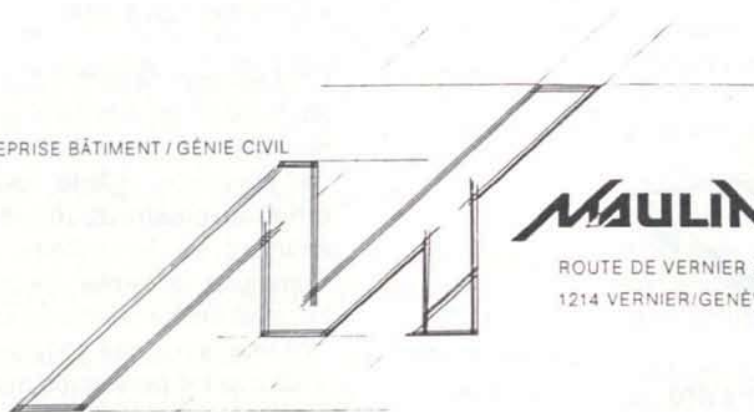
**vous offre aussi**

**SON SERVICE DÉMÉNAGEMENTS**

6, route des Jeunes - 1211 Genève



ENTREPRISE BÂTIMENT / GÉNIE CIVIL



**MAULINI**

ROUTE DE VERNIER 203  
1214 VERNIER/GENÈVE



**G. SARACINO**

**TRAVAUX DE PEINTURE  
PAPIERS PEINTS  
CRÉPI RUSTIQUE**

Atelier:  
46, r. Virginio-Malnati  
1217 MEYRIN

2 A, ch. du Sorbier  
1214 Vernier  
Tél. 34108 43

**Natel: 079 203 99 62**

**Vincent  
PELLERITI**



**MENUISERIE - AGENCEMENT  
ÉBÉNISTERIE**

**Réparations en tous genres**

115, route de Vernier - 1219 Châteline  
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

**Colonie de vacances «La Joie de Vivre»**

Membre de la Fédération catholique des colonies de vacances

Si tu es un garçon ou une fille né(e) entre 1983 et 1989, soit le/la bienvenu(e) au séjour A et si tu es né(e) entre 1982 et 1989 soit le bienvenu(e) aux séjours B et C de la colonie «La Joie de Vivre». Cette maison simple et chaleureuse située à la «Côte-aux-Fées» sera ravie de t'accueillir. Les inscriptions sont ouvertes, voici quelques indications pour programmer ton été

Séjour	<b>A</b>	du samedi	<b>13 juillet</b>	au vendredi	<b>26 juillet 96</b>
	<b>B</b>	du dimanche	<b>28 juillet</b>	au samedi	<b>17 août 96</b>
	<b>C</b>	du samedi	<b>3 août</b>	au samedi	<b>17 août 96</b>

Les prix des séjours    Enfant résidant dans le canton de GE : A et C, Fr. 410.-; B, Fr. 520.-  
Enfant résidant hors du canton de GE : A et C, Fr. 520; B, Fr. 690.-

Ces prix ne doivent pas empêcher la participation d'un enfant, des réductions pour famille nombreuse, ainsi que des arrangements et des réductions sont possibles.

**Renseignements auprès de**

Séjour A	Nathalie Studli	Rue des Rois 15, 1204 GE	Tél. 329 27 12 (répondeur)
Séjours B et C	Bernard Sauvain	CP 106, 1211 GE 28	Tél. 341 55 61 (répondeur)

**G. FURCOLO**

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien  
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 341 18 56

Fax 341 23 21

**MULTIMEDIA SHOP**

**Informatique  
professionnelle et domestique**

Rue de la Fontenette 29 - 1227 CAROUGE

**Tél. 022/342 55 90**

Vous trouverez l'offre la plus complète au meilleur rapport qualité/prix des ordinateurs personnels, imprimantes, logiciels, livres et accessoires informatiques.

**5% de rabais aux chômeurs de la commune de Vernier, inscrits à la permanence d'Aire.**







## Service des sports

### PISCINE DU LIGNON ECOLE DE PLONGEE - COURS 1996

**OPEN WATER 3** du 4 juillet au 10 août (40h) Fr. 500.-

**ADVANCED OPEN WATER 2**  
du 1er juillet au 24 juillet (23h) Fr. 350.-

**RESCUE DIVER**  
du 25 juin au 13 août (env. 50h) Fr. 650.-

**MEDIC FIRST AID + RESCUE**  
du 17 juin au 13 août (env. 55h) Fr. 750.-

**BAPTEMES DE PLONGEE**  
dès le 25 mai jusqu'au 12 juillet (1h30), adulte Fr. 20.-  
enfant Fr. 15.-

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant. D'autres cours pourront être organisés si la demande est suffisante.

Pour tous renseignements :  
Service des sports  
30, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon  
Tél. 796 62 96.

### TENNIS D'AIRE

SAISON ETE 1996, ouvert jusqu'au dimanche 27 octobre  
Horaire : tous les jours de 9h à 22h

**TENNIS**  
**Court couvert** 1 heure Fr. 13.-  
1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 8.-  
*Possibilité d'abonnement pour la saison*

**Court extérieur** ¾ heure Fr. 10.-  
¾ heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 6.-

Abonnement pour 10 x ¾ heure +  
1 période gratuite Fr. 100.-

**BADMINTON** 1 heure Fr. 9.-  
1 heure (jusqu'à 18 ans) Fr. 7.-  
Abonnement 10 x 1 heure +  
1 période gratuite Fr. 90.-  
(jusqu'à 18 ans) Fr. 70.-

*Possibilité d'abonnement pour la saison*

Renseignements : Tennis d'Aire,  
17, ch. des Lézards - 1219 Aire - tél. 796 21 98.

### PISCINE DU LIGNON

#### CHANGEMENT DU SYSTEME D'ENTREE

Le système d'entrée sera changé lors de la mise en service du bassin couvert au mois de mai 1997.  
Les jetons d'entrée ne seront plus valables.

#### Saison 1996 :

Les abonnements de 10 entrées (Fr. 24.-) seront supprimés et remplacés par des abonnements de 5 entrées (Fr. 12.-).

Nous vous recommandons d'utiliser tous les jetons d'entrée en votre possession.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

### Piscine du Lignon saison 1996

Du samedi **11 mai** au dimanche **8 septembre** 1996

<b>Horaire</b>	Ouverture	9h30
	Fermeture (entrées)	19h30
	Limite de sortie	20h

Ouverture à 11h tous les lundis (lundi de Pentecôte 9h30)

Fermeture avancée en cas de mauvais temps

Tarifs	ENFANTS	ADULTES
	nés en 1991-1981 pièce d'identité demandée	

Entrée simple	Fr. 1.-	Fr. 4.-
<b>5 entrées</b>	<b>Fr. 3.-</b>	<b>Fr. 12.-</b>
Abonnement ½ saison (8 sem. consécutives)	Fr. 12.-	Fr. 48.-
Abonnement saison	Fr. 20.-	Fr. 80.-

Abonnement ADOLESCENTS nés en 1980-1977 - pièce d'identité demandée	Fr. 50.- la saison
	Fr. 30.- la ½ saison (8 sem. consécutives)
Abonnement AVS-AI	Fr. 50.- la saison
	Fr. 30.- la ½ saison (8 sem. consécutives)

**Le parking sera bientôt payant !  
(Fr. 1.- par jour pour la clientèle de la piscine)**



## Service des sports

### CREATION D'UN CLUB DE NATATION

Quelle aubaine, du nouveau à la piscine du Lignon !!!

Soucieux de faire toujours plus pour ses administrés, le Conseil administratif souhaite vivement qu'un club de natation (dont le titre reste à définir) se crée au sein même de notre commune.

Le bassin couvert du Lignon (25 m) ouvrira ses portes en 1997.

Toutes les personnes ou les clubs verniolans intéressés par cette promotion sportive peuvent écrire à :

Commune de Vernier, Service des sports  
rte du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon.

## Service social

La commune de Vernier propose à toute personne intéressée par l'emploi un accueil chaque lundi et chaque jeudi de 9h à 12h

- aux jeunes en début de carrière
- aux adultes préoccupés par l'emploi
- aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle
- à tous les chômeurs et chômeuses.

### VEZ A L'ACCUEIL CHÔMEURS ET CHÔMEUSES DE VERNIER

Maison de quartier d'Aire-Le Lignon  
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 AIRE

Tél. 797 20 98

## BASSIN COUVERT DE LA PISCINE DU LIGNON



Montage de la structure métallique



## Du changement à la Compagnie des sapeurs pompiers

Samedi 1er juin 1996, le capitaine Cima, après 10 ans à la tête de notre Corps, a remis le commandement de la compagnie des sapeuses et sapeurs pompiers de Vernier, au 1<sup>er</sup> lieutenant André Dessuet.

Une manifestation officielle, présidée par le maire de Vernier, M. Marc-Henri Brelaz, a eu lieu dans le parc de la Mairie avec des représentants de l'ICF, des commandants de diverses compagnies de la Ville et des communes limitrophes, ainsi que du chef de la sécurité de l'Aéroport de Genève.

Ont également participé, Mme Myriam Martenet, Présidente du Conseil municipal, Mme Gabrielle Falquet, conseillère administrative, des membres de la Commission de sécurité et M. Roland Hehlen, chef du Service de sécurité.

Cette manifestation a encore été rehaussée par la présence de la Fanfare municipale de Vernier ainsi que celle très remarquée de deux groupes patriotiques, la Société des grenadiers et celle des Vieux artilleurs de 1858, toutes deux genevoises.

Avant de remettre son commandement, le capitaine Cima a procédé à 3 nominations : le sapeur Christian Decorvet au grade de caporal ainsi que les caporaux Silvano Porta et Jean-Luc Dubey à celui de lieutenant.



(Pascal Frautschi)

## Le ● vert



Salut !

Voici la suite de nos opérations concernant les installations d'économie d'énergie.

Comme écrit lors de notre dernier communiqué, l'école des Ranches a été le premier lieu à bénéficier de ces installations. Dans le bassin de cette école, nous avons également installé des détecteurs sonores. Or, chaque fois qu'un avion passait, l'éclairage s'allumait. Dès lors, le but visé n'était pas atteint. A l'instar des locaux de l'école elle-même, nous avons alors installé des détecteurs infrarouges.

Le détecteur crépusculaire était, au début, réglé un peu trop bas. Le professeur de natation se trouvait, le soir, dans un lieu un peu sombre. Une centaine de mes amis, coléoptères lumineux, lui auraient été de grand renfort. Savez-vous que vous pouvez vous procurer dans un magasin de bricolage, etc., des détecteurs crépusculaires/de présence, très simples ? Le détecteur se visse simplement entre le culot et l'ampoule. Le tour est joué. A vous d'essayer !

Nous avons également effectué quelques réglages de la ventilation.

Ensuite, nous avons commencé les travaux à la piscine du Lignon.

Je veux vous expliquer ci-après le pourquoi et le comment de la démarche. Vous imaginez bien qu'un bassin de natation (par ex. : bassins du Lignon, des Ranches ou d'Avanchet-Jura) n'est pas simplement une grande baignoire. On ne le vide pas tous les soirs pour le remplir le lendemain. L'eau du bassin est continuellement recyclée, c'est-à-dire qu'elle est pompée à travers des filtres remplis de sable de quartz. Celui-ci retient toute la saleté qui se trouve dans l'eau. Nous avons réalisé des modifications sur les pompes afin de réduire la consommation d'électricité. Jusqu'à présent, les moteurs tournaient à plein régime, recyclaient l'eau, 7 jours sur 7, jour et nuit, qu'il y ait des baigneurs ou non. C'est un peu comme si on laissait tourner un moteur de voiture à plein régime aussi bien à 120 km/h sur l'autoroute qu'à un feu rouge.

En reprenant l'exemple des voitures, je vous dirais que nous avons installé une pédale des gaz, qui est dans le cas présent, un variateur de vitesse. Celui-ci permet de recycler un volume de 50 à 100% d'eau, selon l'affluence des baigneurs. Etant donné les mauvaises conditions atmosphériques du début de saison, nous avons bien entendu mis «la pédale douce». Du moment où nous réduisons le recyclage, la consommation électrique peut baisser jusqu'à 80%. Nous avons hâte de comparer la consommation d'énergie avec les mêmes périodes des années précédentes.

Bien entendu, je vous tiendrai au courant, En attendant, préparez bien vos vacances ! Venez souvent vous baigner dans notre merveilleuse piscine en plein air. Elle vous enchantera, le chantier tout proche ne vous gênera pas. Bon été !

OGURE





Nous l'avons proclamé bon nombre de fois dans ces pages, le Parlement des Jeunes de Vernier a tenté d'animer sa commune et ses habitants le 11 mai dernier.

Tout porte à croire que le pari a été gagné : plus d'une centaine de participants ont parcouru le domaine verniolan à la recherche de points gagnants et de jeux amusants (?).

Le 12 mai, toutes les mamans s'en souviennent, c'était la Fête des mères et, ne voulant pas les oublier, nous avons organisé un poste «Fête des mères» où les équipes devaient rapporter un bouquet de fleurs et un poème.

Devant les chefs-d'oeuvre et les petits mots touchants des enfants aux mamans, des papas aux mamans, des mamans à d'autres mamans, nous avons craqué ! Certains ont déjà été lus durant la soirée et nous nous efforcerons au cours des mois à venir de ne pas oublier que la fête des mamans ne doit pas avoir lieu une fois par an mais 365 jours par an (même 366 tous les quatre ans)... C'est pourquoi nous ferons paraître les beaux poèmes qui nous ont été remis.

La Commission animation qui était à l'origine du projet se montre très satisfaite à la suite de cette manifestation et espère retrouver autant d'entrain chez nos amis verniolans lors de leurs prochains «coups de folie».

### Une mère

Des milliers d'oiseaux dans les arbres !  
 Des milliers de fleurs aux jardins !  
 Des milliers d'étoiles dans le ciel !  
 Des milliers d'abeilles sur les fleurs !  
 Des milliers de poissons dans la mer !  
 seulement  
 Et seulement une mère !  
 Maman je t'aime !!!

L'équipe Fovanna

### Pour Maman

Pour Maman  
 J'ai peint une belle image de lac bleu  
 et le rivage, un bateau, des oiseaux.  
 Pour Maman  
 J'ai brodé une ceinture avec une gaie bordure  
 de couleurs et des coeurs.  
 Pour Maman  
 J'ai décidé d'être sage et de mettre davantage  
 de douceur dans son coeur

L'équipe d'Adriana Polignino

Aujourd'hui tous les enfants  
 Pour la fête des Mamans  
 Sont si heureux de leur dire  
 Avec leur plus grand sourire  
 Bonne fête ma Maman  
 Toi que j'aime tendrement.

Laurence, Aude,  
 Anne et Luc Apothéloz

### Chère Maman

Comme les vagues sur l'océan  
 Tu es la mer de mes pensées  
 Vu que c'est toi qui m'as créé  
 Les fleurs que j'ai cueillies pour toi  
 Vont loger ce soir sous notre toit  
 Un jour peut-être viendra  
 Où je te prendrai par le bras  
 Et ensemble nous irons  
 Faire un tour jusqu'au Lignon.

L'équipe Scout II

# Bravo

à vous qui confiez votre voiture à  
 AMAG Genève!

Un spécialiste de marque ne se  
 sentira pas tenu de remplacer inutile-  
 ment certaines pièces uniquement  
 pour justifier le montant de la facture.  
 Il ne s'attaquera qu'aux problèmes

cruciaux et en parlera avec vous. Pour  
 que le prix des travaux effectués ne  
 soit que celui de votre satisfaction.

**Le service à la carte:**  
**Ce que vous voulez,**  
**quand vous voulez!**



1213 Petit-Lancy, Route du Pont-Butin  
 Tél. 022 870 92 00

1227 Carouge, Chemin de la Marbrerie 8  
 Tél. 022 300 55 00

**PORSCHE**

Centre Porsche  
 1202 Genève, Rue de Montbrillant 67  
 Tél. 022 740 54 00





## Infos quartier - CHATELAINE

Association des intérêts de Châtelaine et environs  
Case postale 207 - 1219 Châtelaine

### MEMBRES DU COMITE POUR L'ANNEE 1996-1997

ABERLE André	av. de Crozet 32	1219 Châtelaine	796 06 70
de KAENEL Sylvie	av. des Libellules 4	1219 Châtelaine	797 48 82
GIRARD Lilli	rue du Belvédère 8	1203 Genève	340 24 05
HUBER Josiane	ch. du Petit-Bois 11	1219 Châtelaine	796 40 47
JOHNSON Claude	ch. des Anémones 2	1219 Châtelaine	797 19 58
MEAN Pierre-Alain	ch. De-Maisonneuve 17	1219 Châtelaine	796 50 12
PUCHAT Muriel	av. de Vaudagne 51	1217 Meyrin	785 01 33

### FORMATION DU COMITE

PRESIDENT	MEAN Pierre-Alain
VICE-PRESIDENT	ABERLE André
TRESORIERE	JOHNSON Claude
VICE-TRESORIERE	GIRARD Lilli
SECRETAIRE	PUCHAT Muriel
VICE-SECRETAIRE	GIRARD Lilli
JOURNAL	Editeur MEAN Pierre-Alain
	Rédacteur resp. ABERLE André
	Comité de réd. ABERLE, MEAN
	Expédition HUBER Josiane
	Distribution MEAN Pierre-Alain (Epsilon, Carouge)
ECONOMAT, ORG. FETES	GIRARD Lilli, HUBER Josiane
RELATIONS MAIRIE	MEAN Pierre-Alain

## *2ème Journée nationale du jeu*

Promenade de la Treille

*samedi 31 août 1996 de 11h à 19h*

Ateliers, animations, jeux, spectacles et musiques pour petits et grands  
Jeux et goûters gratuits

**RETENEZ CETTE DATE**

Org : Association genevoise des ludothèques



Association des Intérêts de Vernier-Village  
Case postale 434 - 1214 Vernier

*C'était paraît-il, un certain Barberi, dans la région de Modène...*

Monsieur et Madame Bader sont derrière leur instrument. Les bobines de papier perforé sont en place. Un instant de recueillement et les manivelles tournent. «La fanfare du printemps» éclate à deux voix, celles de deux petits orgues de Barbarie si jolis dans leurs décorations extérieures qu'on se contenterait presque de les admirer. Mais la



M. et Mme Bader dans "La fanfare du printemps"

Fantaisie chorale de l'abbé Joseph Bovet lance dans l'air de la petite salle de musique son «Tempo di marcia» aux sons vifs et légers, source d'une émotion telle que le plaisir de l'ouïe dépasse vite celui de la vue.

M. et Mme Bader nous font les honneurs de leurs instruments.

Il y a ceux qui ont été retrouvés dans un état désespéré et qu'une réparation intelligente a sauvés de la mort et ce sont les plus nombreux. "

Il y a les autres, acquis au hasard des brocantes et qui n'ont demandé qu'un entretien poussé et efficace.

Et il y a celui que M. Bader a construit de ses mains, suivant en cela les conseils de Jean-Paul Erman, facteur d'orgues installé près de Vernier et que nous allons vous présenter.

M. et Mme Bader possèdent une trentaine d'instruments qui vont de la serinette



M. Bader sur un orgue Erman à rouleau de papier perforé

l'orgue de Barbarie à 27 flûtes sur 3 octaves et qui distillent les airs désirés grâce aux cartons, rouleaux ou disques perforés. Nous avons passé un après-midi inoubliable entre la Marche de Radetzky, la Java bleue, le Ranz des vaches et d'autres encore choisis au sein d'un répertoire qui compte 500 titres !

M. et Mme Bader, et c'est là qu'il faut les admirer et les en remercier donnent de temps à autre des récitals d'orgue de Barbarie dans des homes pour personnes âgées, dans des maisons de convalescence où leurs connaissances, leur gentillesse et leur disponibilité sont très appréciées.

C'est grâce à M. Bader que nous avons fait la connaissance de Jean-Paul Erman. Nous étions à cent lieues de penser qu'à côté de Vernier, un authentique facteur d'orgues

qui a oeuvré pour des instruments dans les plus grandes églises, s'était lancé dans la construction des orgues de Barbarie pour la plus grande joie des amateurs qui, s'ils sont rares en Suisse romande - et c'est grand dommage - le sont moins en Suisse allemande et encore

moins au Japon où la production de cet artisanat genevois est appréciée comme elle mérite de l'être.

Car M. Erman a mis au point des techniques de construction telles que c'est un vrai plaisir de jeter un oeil dans le ventre de ses instruments : c'est clair, propre, bien agencé, d'une



La petite fille, l'orgue de barbarie et le carton perforé

mécanique simple mais sûre.

En bref, on y sent l'homme de métier qui aime ce qu'il fait et qui le fait bien.

Jean-Paul Erman a été un organisateur actif du Festival d'orgues de Barbarie dont la 4ème édition s'est tenue en 1994 à

Carouge. C'est un des succès à l'actif de l'Association des intérêts de Carouge et de l'aveu de son Comité, M. Erman y a fortement contribué.

Pour nous, AIVV, il y a là une occasion à saisir que de faire connaître les

mérites de l'orgue de Barbarie et nous songeons très sérieusement à en initier les habitants de notre village au travers d'une manifestation à laquelle nous espérons intéresser non seulement M. Erman, mais également M. et Mme Bader qui méritent d'être mieux connus de tous.



M. et Mme Erman et un orgue "maison"

*... où il était facteur d'orgues mécaniques pour musiciens ambulants et selon certains, «Barbarie» serait, dans ce cas, une déformation de son nom. Cela se passait au début du 18ème siècle.*



pour Jeunes Auteurs  
1997

# Prix de la Commune de Vernier

Littérature

i t b q i s  
P H G R  
D p g d k é j A K w g  
g o Z x I E y p s b r s o ä  
à l B b q f r d l p l h H Q à l B r g  
f v à f h g t a g z l v y o i n c e r v h B  
I M m i Q s k e l l y e s o n o i l z s v T à I S  
v q i R h Q s g z g e K n g d  
o b G v p e i s b v u i b O  
A u I g s l R A R e t R  
e m r l K  
n R p à  
s

La Commune de Vernier ouvre un concours littéraire de poésie, de contes ou nouvelles, destiné à encourager les jeunes auteurs domiciliés en Suisse romande.

Chaque genre sera récompensé selon deux catégories d'âge de 16 à 20 ans et de 21 à 25 ans, par des prix en espèces. De plus, un recueil sera édité.



## Dans le hall de Balexert

**Jusqu'au 27 juin, Fondation Pro.**

Une entreprise pas tout à fait comme les autres et pourtant... se présente. Cette entreprise sociale privée d'intégration et de réinsertion professionnelle, partenaire de l'économie genevoise, emploie des collaborateurs handicapés.

En visitant ces différentes activités, vous découvrirez une démarche entrepreneuriale au service du social.

**Du 1er au 20 juillet**

*Les cow-boys de l'Ouest américain.* Grande exposition culturelle animée qui permettra à chacun de découvrir les origines de l'Ouest américain au travers de la vie des «garçons vachers».

Présentation de scènes grandeur nature, vitrines, drapeaux, panneaux explicatifs. L'équipe d'animation accueillera tous les jours les enfants au bivouac (tableau vivant faisant partie de l'exposition).

Jeux animés de fast-draw, rodéo et poker.

Concert country du 15 au 20 juillet.

Et dans les commerces vedettes, participez au concours de rêve organisé dans le cadre des 25 ans et gagnez un voyage de 15 jours pour 2 personnes à San Francisco.

## Recherche de bénévoles

**Si** vous êtes touchés par la solitude dans laquelle certains vivent,

**Si** vous voulez offrir amitié et humanité à des personnes âgées,

**Si** vous disposez de deux ou trois heures par semaine,

**Si** vous pouvez vous engager régulièrement et gratuitement,

**Si** vous avez peut-être d'autres compétences,

**vous pouvez devenir volontaire de la Croix-Rouge genevoise dans votre commune ou votre quartier !**

Téléphonez-nous au 342 40 50 (Service du volontariat)

### CROIX-ROUGE GENEVOISE

9, rte des Acacias

1211 Genève 24

CCP 12-904-1

**NOUVEAU**

**PAQUET JUMBO**  
SUR NOS OCCASIONS

- ✓ 12 à 36 mois de garantie
- ✓ Crédit gratuit sur leasing
- ✓ Contrôle gratuit après 10'000 kms
- ✓ Rachat de votre véhicule valeur Eurotax
- ✓ Véhicules testé et contrôlés
- ✓ Equipe de professionnels à votre service

**AUTOHALL METROPOLE**

14, rte du Pont-Butin - 1213 Petit-Lancy

Tél. 022 / 879.0.333

Horaires / Service de vente : lundi vendredi 8h 18h30  
samedi 9h 16h00

**33 succursales UBS à Genève**  
*à deux pas de chez vous :*

**Vernier**

Rue du Village 28  
Tél. 341 15 40

Réussir ensemble.





# FETE DES PROMOTIONS

ouverte à tous

## VENDREDI 28 JUIN 1996

Préau de l'école des Ranches - Vernier

### Programme

**18h30**      **CORTEGE** dans la rue du Village avec les écoles de la Commune

Participation de la Fanfare municipale de Vernier, la Fanfare de Sergy "Echo du Crêt de la Neige", la Loitchou's Band de Saignelégier.

**19h15**      **SPECTACLE DE CIRQUE** présenté par les enfants et adolescents de Cirquenêne

**JEUX - CARROUSELS - THEATRE GUIGNOL  
ANIMATIONS DE RUE**

**21h30**      **BAL** conduit par les DECONTRACTES

**NOMBREUX STANDS DE RESTAURATION - BUVETTES**  
Tenus par les sociétés communales



Org. Service culturel, Mairie de Vernier, tél. 306 06 86